MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

30 Dec. 89

Dossier concernant un tableau d'Alphonse Stocquart offert en don aux Musées de l'Etat.

N° 3100.

3100 Tabl. d'Alp. Stocquart offert en don aux Musées.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.
		7 pièces. HVR.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N° 2 24 C 1

N.B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 27 décembre 18 89

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3100

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse à votre lettre du 20 décembre courant, que vous êtes autorisés à placer dans les collections de l'État le paysage avec animaux que la famille de feu Asselbergs s'empresse d'offrir au gouvernement à titre gracieux.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,

A Messieurs les Président
et membres de la commission
directrice des musées de peinture
et de sculpture de l'État.

1889. — Bon n° 4530. — Vanbuggenhoudt.

Reçu de la commission des musées Royaux de Belgique un tableau : paysage et animaux d'une dimension approximative de 1 m 1 m 20 c. Signé par Jh. Stevenaert.

Bruxelles, 12 mars 1870

J. Robyn Stevenaert

309 rue Royale

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3100

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3100

Bxls 20 Dec. 1884

à Mr le Ministre de
l'Intérieur

Conformément aux
intentions exprimées par
votre dépêche du 30 Nov. dr,
Chre des Beaux-Arts, N° 22751,
la Commission directrice des
Musées s'est rendue à
l'atelier de feu Mr Alp.
Stacquet pour faire choix
d'une oeuvre de cet artiste
destinée au Musée Moderne.

Après l'examen d'un
grand nombre de tableaux
la Commission a l'honneur,
Mr le Ministre de vous soumettre
un petit ~~tableau d'église~~ paysage avec animaux
qui lui a paru digne d'être
accepté pour les Collections
de l'Etat.

Agr.

Le Secrétaire
VdK

Le Président

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2100

Brux. 7 Dec. 1869

à MM. les membres de la
Cm. des dames.

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que d'après vos
ordres nous nous sommes rendus chez
M. Robyn pour prévenir
que les tableaux de feu M. Stocquart
sont déposés dans l'atelier qui
est attenant au magasin rue
d'Arenbergstraat N° 22. C'est
en conséquence là que la
Commission se réunira lundi
prochain à 2 heures.

Agr.

Le Secrétaire

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3100

Bxls. 5 déc 1889

Mr Robyn,
rue Rogier 309.

J'ai l'honneur de vous informer que, par suite d'une communication qui a été adressée par Mr le Ministre de l'Int. Gal. la Commission directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture se réunira Lundi prochain 9 déc, à 2 heures, rue Rogier 309, à l'effet d'examiner les tableaux délaissés par feu Mr Alp. Stocquart. Elle espère que d'ici là vous aurez pu (de 27 pces) à l'accomplissement de la mission que vous avez bien voulu vous y prêter en temps utile.

Je vous prie Mr d'agr. l'ass. de ma Cne dist.

Le Secrétaire

Voir au verso

Bxx, 7 Déc 1884

Aux Membres de la Cmn

S'il n'y a pas de nouvelle
réunion que la Commission
d'instruction se réunira lundi
prochain, 9 Déc, à 2 heures
se réunira chez Mr Robyns
rue Royale, 304, pour l'examen
des tableaux délivrés par
feu Mr Alp. Stocquart.

Ag.

Le Secrétaire
V SK

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2188

209 rue Rogier

Bruxelles, 6 9bre 1869.

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre honorée lettre du 5 cr, je m'empresse de vous dire que j'aurai l'honneur d'attendre lundi 9 de ce mois à 2 heures, Messieurs les délégués de la commission du Musée, les tableaux de feu Mr Stocquart se trouvent encore à son atelier rue Traversière n° 22 à Ixelles pour transporter ceux que je possède pour les soumettre à la commission.

Agréez Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée

L. Robyn Stocquart

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N° 22761

N B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 20 novembre 1889.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3100

Messieurs,

La famille de feu Alphonse Hoequart, artiste peintre, offre pour les collections de l'Etat, une oeuvre de ce paysagiste à titre gratuit. Je vous serais en conséquence obligé, Messieurs, de prier des membres de votre collège, de vouloir bien se rendre rue Rogier, 309, à Schaerbeek, pour choisir le tableau qui semblera le plus digne de figurer au musée.

Agréez Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,

1889. — Bon n° 4530. — Vanbuggenhoudt.

A Messieurs les Président et Membres
de la Commission Directrice des Musées
de peinture et de sculpture de l'Etat.